

Attribution de subventions à l'Association «Le Doux Voyage» et dans le cadre des Rencontres Jeune Création

M. LE MAIRE, Rapporteur :

A - Subventions culturelles

Sur avis favorable de la commission action culturelle, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association «Le Doux Voyage » une subvention de 30 000 F à titre de soutien à la présentation d'un spectacle «*évocation des contrées et des gens de Franche-Comté*».

Conçu pour être un spectacle itinérant monté sur un bateau-bus spécialement aménagé à cet effet, il sera présenté à Besançon le lundi 19 juin sur l'Ilot Saint-Pierre.

Il fera également escale à Valentigney, Ornans, Valdahon, l'Isle-sur-le-Doubs, Pontarlier, Quingey, Maiche et Morteau.

La somme est à prélever sur le chapitre 92.30, article 6574, code service 41000.

B - Rencontres Jeune Création

Par ailleurs, en ce qui concerne la manifestation Rencontres Jeune Création, des correctifs et additifs doivent être apportés aux décisions prises par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 3 avril 2000. Il est ainsi proposé :

- d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

* 5 000 F à l'Association Le Petit Poisson Bleu, pour la création de la pièce «la nuit des assassins» d'après José TRIANA,

* 5 000 F à l'Institut Médico Educatif de Montfort pour la création du spectacle «Eh ! il vole !».

La dépense, soit 10 000 F, sera imputée sur le chapitre 92.33, article 6574, code programme 89029, code service 41010.

- d'annuler le versement de la subvention de 15 000 F au THEATRE DU ZEBRE ; la création du spectacle «Dedans» est ajournée et sera présentée hors du contexte des Rencontres Jeune Création 2000.

- d'autoriser la mise en vente de produits dérivés promotionnels «Rencontres Jeune Création» :

* 500 exemplaires d'un livre de photographies «Images de Rencontres» - au prix unitaire de 40 F (6,10 €).

* 250 exemplaires d'un CD enregistré lors du concert de clôture des Rencontres 1999 « BEATLES BEAT » - au prix unitaire de 50 F (7,62 €).

Ces produits seront mis en vente à Besançon Information et à l'accueil des Rencontres Jeune Création au Kursaal. Les recettes d'un montant global de 32 500 F seront encaissées au chapitre 92.33, article 7088, code projet 89029, code service 41010, qu'il convient d'inscrire, par décision modificative, au budget de l'exercice courant.

«**M. FERREOL** : Il s'agit d'un spectacle d'un bateau-bus spécialement aménagé qui sillonnera fin juin, début juillet le département et qui s'inspire d'un spectacle organisé en Bretagne. C'est une première expérience puisque l'idée était d'irriguer le territoire à partir de cette proposition en utilisant en particulier le thème de l'eau. Ce bus se tiendra systématiquement sur les rives du Doubs ou sur les bords de plans d'eau».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2000.